



## Notes de la séance de la Commission d'établissement de Montolieu

12 juin 2023 - 18h30

Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu

- Parents :** Mme Carole Barraud Vial (secrétaire), M. Sandro Patronaggio (président), M. Guillaume Krief, Mme Pauline Stegmann
- Professionnel-le-s :** M. Aurélien Theurillat (directeur), Mme Christine Gianinazzi, Mme Emirjeta Tashi
- Organisations :** -
- Autorités politiques :** M. Nicola Di Giulio, M. Musa Kamenica (vice-président)
- Excusé-e-s :** Mme Marie Demilly, Mme Céline Pillet Guerin (Fiches-Nord), M. Daniel Kala Kekala (Escale des Voisins), M. Matar Konaté, Mme Joëlle Wagnières (GrandV)
- Invité-e-s :** Mme Fanny Agostino (responsable AMP), M. Frédéric Bellenot (directeur du parascolaire), Mme Sophie Barakat (responsable APEMS Boissonnet), M. Gaspard Holder (conseiller en orientation)

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 3 avril 2023
3. Suivi des projets 2022-2023
  - A. Organisation de la soirée des futur-e-s élèves du **16 août 2023**
  - B. Création du groupe de travail pour la soirée Visions d'avenir 2024
  - C. Organisation d'une conférence thématique
4. Informations et discussions
  - A. Retour sur le Vennes'Art Festival des 11 et 12 mai
  - B. Planification des séances pour l'année scolaire 2023-2024
  - C. Planification des séances auxquelles les délégué-e-s de classe sont convié-e-s pour l'année scolaire 2023-2024
  - D. Visibilité de la CET et recrutement de nouveaux parents
5. Rôles et fonctions au sein de la CET : future présidence, admissions, démissions
6. Divers et propositions individuelles
7. Dates des prochaines séances 2023
  - A. Mercredi **16 août** 18h, accueil des nouvelle et nouveaux élèves

### 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

La séance est ouverte à 18h33. L'ordre du jour est adopté.



## **2. Adoption du PV du 3 avril 2023**

Le PV est accepté.

## **3. Suivi des projets 2022-2023**

### **a. Organisation de la soirée des futur·e·s élèves du 16 août 2023**

M. Patronaggio met en discussion comment pouvoir affiner son organisation et sa planification. M. Theurillat envisage de démarrer une présentation de l'EPS, de la CET et du parascolaire en plénière à la Grande-Salle de l'ordre de 5-6 minutes pour chaque présentation. Il pourrait ensuite être agréable pour les personnes présentes d'être réparties dans deux groupes afin de visiter les différents postes (Médiathèque / GrandV / Réfectoire / Visites des salles / Annexes). Cette soirée sera clôturée par un apéritif.

La prochaine volée des 7<sup>e</sup> devrait être composée de 160 élèves.

M. Theurillat nous confirme à la suite de la séance l'indisponibilité de la Grand-Salle. La présentation en plénière se tiendra donc dans le hall du bâtiment principal. Les escaliers serviront d'estrade.

M. Kamenica informe la médiathèque, le Grand V et le réfectoire.

Mmes Barraud Vial et Stegmann s'occupent de l'apéritif.

M. Bellenot et Mme Barakat se chargent d'informer le parascolaire.

M. Patronaggio commande une série de flyers afin qu'ils puissent être mis dans le courrier envoyé aux nouvelles et nouveaux élèves.

### **b. Création du groupe de travail pour l'organisation de la soirée Visions d'avenir 2024**

La soirée est considérée comme une réussite dans son organisation et la qualité des intervenant·e·s. Il s'agit de pouvoir mobiliser plus de présences des élèves et de leurs parents.

L'objectif est que ce projet porté par la CET. Mme Agostino reprend la responsabilité des AMP (Approche du Monde Professionnel) et assure la coordination des actions menées en AMP.

Ainsi, cette soirée pourrait être proposée plus tôt dans l'année et en partie sur le temps scolaire.

La période idéale semble être début mars en visant les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> en priorité.

M. Holder propose de présenter également le gymnase, les RAC 1 et 2 ainsi que les écoles de culture générale pour objectiver le travail attendu. Cette stratégie permettrait d'élargir les visions.

A noter qu'il est indispensable d'anticiper si les apprenti·e·s devaient être présent·e·s en après-midi.

Le groupe de travail est constitué de M. Konaté, de Mme Barraud Vial, Mme Agostino et M. Holder.

Ses tâches sont de planifier les personnes invitées, d'organiser le déroulement de la soirée (réservation de salle, achat des bons cadeaux, mise en place de l'apéritif). Une première rencontre de sous-groupe de travail aura lieu à la rentrée scolaire



## **c. Organisation d'une conférence thématique**

L'enjeu des soirées thématiques est de pouvoir mobiliser des parents, la thématique doit fédérer.

La CET souhaite mettre en priorité l'organisation de Visions d'Avenir. De plus, il s'agit d'avoir de nouveaux parents pour mener de nouveaux projets. Ainsi il est proposé que ce projet de soirée thématique attende que le quart parents soit renforcé.

## **4. Informations et discussions**

### **a. Retour sur le Vennes'Art Festival des 11 et 12 mai**

Mme Tashi relève le succès du festival. Elle remercie les personnes de la CET qui se sont impliquées et qui ont répondues présentes.

Un rapport est en cours de réalisation. Les retours des élèves et des collègues sont très positifs. Pour rappel, une septantaine de professionnel-le-s et environ 300 élèves se sont impliqué-e-s, l'événement a été fédérateur. M. Theurillat relève la fierté des élèves de pouvoir rendre visible leurs réalisations. La bonne cohésion avec les 7 EPS pour la « finale d'un incroyable talent » a permis de réunir de nombreuses personnes externes à IDM dans une ambiance positive.

Mme Barraud Vial partage que la CET n'a que trop peu profité de cette occasion pour se rendre visible.

### **b. Planification des séances pour l'année scolaire 2023-2024**

11 septembre 18h30, salle 111. Lors de cette soirée, les dates de l'année scolaire seront planifiées.

### **c. Planification des séances auxquelles les délégué-e-s de classe sont convié-e-s pour l'année scolaire 2023-2024**

Lors de la conférence plénière du corps enseignant du 26 juin, les personnes responsables des délégué-e-s seront invitées à rejoindre la CET. Pour rappel il est prévu qu'une séance par année soit consacrée aux sujets amenés par les délégué-e-s.

### **d. Visibilité de la CET et recrutement de nouveaux parents**

Un temps est prévu lors de la soirée du 16 août. Les soirées parents des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années sont également une opportunité. Ces 2 soirées se tiendront les **21 et 25 septembre à 19h30**.

Mme Stegmann est pressentie pour le 21 septembre, Mme Barraud Vial sera présente le 25 septembre.

Il est important de donner les exemples concrets de réalisation (soirée Visions d'Avenir, jardins des Abeilles, réfection et aménagement du couvert à vélo, soirée des nouveaux élèves)



## **5. Rôles et fonctions au sein de la CET : future présidence, admissions, démissions**

Présidence :

M. Kamenica se propose d'occuper cette fonction de manière transitoire pour une année maximum, le temps qu'un parent puisse prendre cette fonction. M. Kamenica relève que la CET est un lieu qui peut et doit permettre aux parents d'être force de proposition.

M. Kamenica est coopté à l'unanimité.

Démission :

M. Krief a transmis sa démission. Il remercie la CET pour cette expérience et la tenue des séances.

Considérant les absences régulières des membres Mme Demilly et M Kala Kekala, la possibilité de leur radiation sera mise à l'ordre du jour de la première séance de l'année scolaire 2023-24. Pour rappel, la CET avait voté que les absences injustifiées répétées pouvaient mener à l'exclusion afin de ne pas occuper un siège.

M. Patronaggio remercie avec émotions les personnes membres de la CET. Il salue le soutien de la Direction et rappelle que le dynamisme de la CET est issu de l'engagement de ses membres. M.Theurillat salue M. Patronaggio pour la qualité de sa présidence et son engagement.

## **6. Divers et propositions individuelles**

Accueil parascolaire pour les 7-8<sup>e</sup>

Présentation par M. Bellenot et Mme Barakat de la mise en place des accueils parascolaires des 7-8<sup>e</sup> sur l'EPS IDM sur le site de Grand-Vennes. La prise en charge des enfants se fera les 5 repas de midi (12h à 13h) et 4 après-midis (15h30-18h, hors mercredi). L'accueil se fait sur inscription et les tarifs sont liés aux revenus du foyer. Sur le site de Grand-Vennes cet accueil se fera en collaboration avec le Grand V. Sur le site de Coteau-Fleuri, l'accueil se fera au CROG. Mme Barakat présente les types d'accueil : au réfectoire, au quartier des grands (avec possibilité des de profiter des Devoirs Accompagnés, entre le réfectoire et le Grand V, en classe. Une attention particulière est portée aux élèves venant de la périphérie pour favoriser leur intégration dans ce nouvel environnement.

La particularité sur le site de Grand-Vennes, est que la pause de midi est plus courte afin que toutes les périodes puissent être mise à l'horaire hebdomadaire. M. Theurillat précise également qu'un groupe de travail est en cours afin de proposer des alternatives d'horaires plus compatibles avec les besoins des familles.

Il est proposé que la soirée d'accueil des nouveaux élèves le 16 août permette de rendre visible le parascolaire. La présence lors des soirées parents de début d'année est également possible.



**7. Date de la prochaine séance 2023**

**16 août** – 18h

Soirée pour les nouveaux et nouvelles élèves

**11 septembre** – 18h30 salle 111

Fin de la séance : 20h10

Carole Barraud Vial

Secrétaire

Lausanne, le 25 juin 2023

Annexe(s) : aucune